

## « Monkeypox Info service » : Un dispositif d'écoute pour répondre aux questions sur la variole du singe

**Mercredi 13 juillet, un dispositif d'écoute est ouvert afin de répondre aux questions suscitées par la variole du singe. Subventionné par Santé publique France et portée par SIS Association<sup>1</sup>, « Monkeypox info service » est accessible tous les jours de 8h à 23h, au numéro vert **0 801 90 80 69** (appel et services gratuits, anonyme et confidentiel).**

La variole du singe ou Monkeypox se diffuse dans le monde, touchant plus d'une cinquantaine de pays hors de la zone habituelle où elle circule. Cette maladie soulève de nombreuses questions auxquelles le dispositif « Monkeypox info service » permettra de répondre, sur la base des connaissances scientifiques actuelles.

Ce dispositif a en charge d'accompagner les messages de prévention et les mesures de protection, d'**informer** sur les symptômes, les traitements et la vaccination, de **conseiller** et d'**orienter** vers les dispositifs de prise en charge.

Les utilisateurs pourront y trouver l'écoute et les réponses à toutes les questions qu'ils se posent.

- **Autour de la maladie** elle-même : ce qu'est le Monkeypox, ses symptômes, ses modes de transmission, les situations à risque et comment s'en protéger au mieux.
- **La conduite à tenir** en cas de contact avec une personne malade
- **Si l'infection à Monkeypox est contractée**, les mesures d'isolement préconisées (3 semaines).
- Le parcours de soin : comment est fait le **diagnostic**, avec quel type de test et en quoi il consiste ? Quelles sont les étapes de **prise en charge médicale** si l'on est malade ou contact à risque ? Quels sont les **traitements** qui peuvent être prescrits ?
- Des informations sur la **vaccination** : à qui elle s'adresse et quels sont ses éventuels effets secondaires, la surveillance mise en place pour les personnes vaccinées ou encore la protection que confère le vaccin contre la variole.
- Et toutes les **autres questions diverses** que cette maladie peut susciter : quelle est la différence entre la variole et l'infection à Monkeypox virus ? Lorsqu'on a déjà eu la varicelle, peut-on contracter l'infection à Monkeypox ?...

Les écoutants bénéficient d'une **formation continue**, tout au long de leur mission, assurée par la coordinatrice médicale. Ils peuvent s'appuyer sur **des fiches d'aide à la réponse régulièrement actualisées**. Enfin, un annuaire mis à jour quotidiennement permettra d'orienter les utilisateurs vers les structures de diagnostic, les centres de vaccination et, en cas de demande spécifique de l'appelant vers des professionnels de santé « LGBT friendly ».

---

<sup>1</sup> Sexualité info service Association

La prévention par l'aide à distance en santé (PADS) est un outil essentiel des politiques de prévention et de promotion de la santé, permettant d'atteindre une large fraction de la population. Elle complète l'action de Santé publique France qui consiste en :

- la surveillance pérenne des infections à ce virus qui s'appuie sur le dispositif de [la déclaration obligatoire](#) renforcée par des messages d'informations et d'alerte adressés aux professionnels de santé et des [points sur la situation épidémiologique](#) publiés deux fois par semaine sur le site de Santé publique France
- Dès le 20 mai, des actions d'information et de prévention ciblées sur le site [sexosafe.fr](#), via une campagne digitale (notamment sur les réseaux sociaux, sites communautaires et applications de rencontre) ; une campagne d'affichage dans les lieux de convivialité fréquentés par les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) ; et la diffusion d'[affiches](#), de [flyers](#) et de fiches-conseils sur le terrain, dans le cadre des marches des fiertés et dans les lieux de convivialité HSH. Le dispositif de prévention se poursuit tout l'été en digital et sera renforcé par des spots sur les radios affinitaires (Radio FG et G One).
- Par l'intermédiaire de l'Établissement pharmaceutique, la gestion pour le compte de l'État des stocks de vaccins (commandes, stockage sur sa plateforme nationale et chez ses dépositaires) et l'organisation des livraisons de vaccin dans les différents établissements.

Pour plus d'informations : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-transmissibles-de-l-animal-a-l-homme/monkeypox>

### **Contacts presse**

---

**Santé publique France** - [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64 – Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66